

Sans doute le département de l'Ariège n'existait-il pas encore au XVII^{ème} siècle, sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, puisqu'il n'a été créé qu'en 1790 par l'Assemblée Nationale, sur la proposition du député Marc VADIER de Pamiers. Sous l'Ancien Régime, les pays aujourd'hui rassemblés sous ce nom n'avaient guère de cohérence, mais surtout des disparités, voire des antagonismes.

Qu'est-ce qui d'ailleurs aurait pu y nourrir un sentiment identitaire ? A l'ouest, on parlait le gascon ; à l'est la langue d'oc ou ses dialectes. Bien peu de gens s'exprimaient en français, sauf la noblesse de Cour, des magistrats et quelques huguenots pour lire la Bible. Au midi, les toits étaient d'ardoises pour supporter la neige ; au nord, ils se couvraient de chaumes. Au piémont, on cultivait les blés, la nourriture la plus riche, avant l'arrivée du maïs ; en montagne, c'étaient plutôt les seigles. Aux guerres de religion du siècle précédent, les affrontements avaient ravagé les confins du comté de Foix et du Couserans, car, les protestants tenaient le premier pays et les catholiques le second. En droit, les statuts différaient substantiellement : le comté de Foix était un pays d'états, avec des élections locales pour une assemblée représentative, tandis que les Comminges, dites pourtant pays d'élections, étaient directement soumises au roi et ne votaient pas. Quelques enclaves du Languedoc, par exemple Gabre, placée sous la seigneurie des Hospitaliers de Jérusalem, faisaient du territoire une « peau de panthère ». Le comté de Foix était exonéré de la gabelle du sel ; le Couserans devait l'acquitter ; le Donnezan était en complète franchise fiscale. Au bas pays, d'agriculture rentable, les grands domaines se peuplaient de châteaux et de métayers ; les montagnards plus pauvres se regroupaient en communautés fermées et jalouses de leurs droits locaux, par exemple autour des mines de fer du Rancié en Vicdessos. Le commerce régional n'avait guère d'extension à cause du relief et se limitait aux marchés traditionnels d'Ax, Foix ou Saint-Girons. Il est vrai que la transhumance des cheptels créait des liens, ainsi quand l'abbaye de Boulbonne dépêchait ses bêtes pour la belle saison sur le plateau de Beille.

A cette époque mercantiliste, où la détention d'énormes caisses métalliques faisait la force d'une oligarchie, bien avant la réforme de LAW en 1720, l'afflux de l'argent extrait des mines américaines du POTOSI, rendait l'Espagne plus attirante que le nord du royaume de France. Les montagnards se tournaient vers elle pour commercer ou émigrer. Mais ils y étaient mal reçus par l'Inquisition, qui faisait la chasse aux immigrés clandestins. Les « gavaches » n'étaient-ils pas suspects d'insoumission, sinon de protestantisme ? Au demeurant, les démarcations frontalières étaient si ténues que LOUIS XIV épousa sur les Pyrénées une infante d'Espagne et finalement accapara cet autre royaume pour sa dynastie des BOURBONS, où elle règne encore... C'est seulement l'empire napoléonien qui installa le nationalisme français sur nos contrées.



La France sous règne de Louis XIV

L'enseignement était modeste et surtout confessionnel. De réputation, on ne connaît guère plus que le collège des Jésuites à Pamiers. Peu de gens savaient lire et écrire...

*

Sombre période ! C'était alors le point bas du « petit âge de glace », un épisode séculaire de refroidissement général, quand la moyenne des températures descendait d'un ou deux degrés celsius plus bas qu'aujourd'hui ; quand les neiges duraient plus longtemps et les gelées sévissaient plus tôt ou plus tard ; quand, sur la pyramide du mont Valier, le névé de l'Arcouzan s'étalait plus large. Les ours, les contrebandiers, les déserteurs et les espagnols apeuraient les villages des hauteurs. Les ruraux, mal nourris de bouillies plutôt que de pains et de viandes, étaient de petite taille. Vêtus de blouses et de fichus mal ourdis, ils ne songeaient pas encore aux tenues folkloriques, qu'ils n'adopteront qu'au XIXème siècle (ainsi pour les costumes bethmalais, inspirés de Grèce) ! Sans doute les doléances leur tiraient-elles des gémissements, mais la justice seigneuriale et la police du roi tracassaient les mauvais esprits.

Combien d'habitants ? En l'absence de recensement démographique, car les intendants se montraient quelque peu négligents, on peut estimer rétrospectivement la population à quelque 100.000 personnes vers 1650, contre 250.000 sous le Second Empire, au sommet de la prospérité agricole, et 150.000 seulement de nos jours. Les villes de Pamiers, Mirepoix, Foix ou Saint-Girons ne dépassaient guère chacune les 2 ou 3.0000 âmes. En fait, les guerres, les disettes et les maladies tuaient beaucoup. Les guerres de religion n'ont pris fin qu'à la Paix d'Alès en 1629. Puis, les guerres contre l'Espagne ont duré 25 ans de 1635 à 1659. Ensuite, la guerre de succession d'Espagne a mobilisé quantité de nobles et de soldats ariégeois pour la cause de FELIPE V, petit-fils de LOUIS XIV, entre 1702 et 1714. Pendant les hostilités, les habitants devaient à leurs frais loger et nourrir les troupes de garnison. LOUIS XIV usera et abusera de ces « dragonnades », outre les gratifications occultes, pour réduire les protestants. Au moins, le traité des Pyrénées de 1659, en annexant au royaume la Cerdagne et le Roussillon, rendit-il plus sûre la frontière méridionale, grâce notamment aux forteresses de Mont-Louis et Villefranche-de-Conflent, érigées par VAUBAN.



2. La persécution des protestants

Illustration tirée d'un ouvrage d'histoire pour enfant présentant les Dragonnades sous son angle le moins violent: le pillage des denrées alimentaires

*

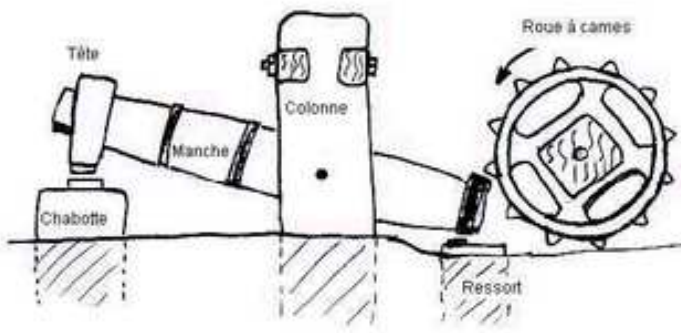
Ces pays étaient plus enclavés qu'aujourd'hui par les vallées profondes et la chaîne du Plantaurel. Le climat rigoureux n'autorisait guère l'entretien régulier des routes. Les paysans étaient astreints à la corvée non rétribuée sur les chemins, ce qui ne stimulait guère chez eux la productivité. On manquait même de ponts et les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle devaient faire de longs détours.

Les échanges se faisaient à dos d'hommes ou de mulets par les chemins de terre qui montaient et descendaient au gré des anticlinaux. On ne passait du Terrefort au Mas d'Azil qu'en franchissant le Plantaurel, faute de percées par la cluse ou la grotte de l'Arize. On marchait donc beaucoup, ce qui au moins favorisait les rencontres et les bavardages sur les chemins. Vu les distances, mes aïeux me l'ont raconté, on se lestait préalablement d'une solide « mounjetado ».



La mounjetado

Les cours d'eau n'étaient pas bien flottables, à cause des moraines glaciaires qui les encombrant. Au moins les radeaux dévalant les lits du Lez, du Salat ou de l'Ariège pouvaient-ils transporter, à grands coups de gaffe, les fûts coupés en haute montagne et les acheminer vers le piémont ou Toulouse, pour le bois d'œuvre et le chauffage. En fait, ces torrents étaient surtout bons pour les moulins à farine, à papier ou à fer. Le compositeur Gabriel FAURE nous a transmis leur jolie musique dans son célèbre quintette pour piano et cordes. Mais leur apogée, dépendant des mines de fer du Rancié, en Vicdessos, ou de celles de la haute Ariège, date des guerres de Louis XIV, pour les besoins notamment de clous et de vis. Les biefs des moulins activaient d'énormes soufflets, qui portaient le feu du charbon de bois aux températures requises et faisaient tourner la roue de l'arbre à cames pour marteler le minerai de fer. Le Couserans aussi comptait des forges sur le Salat, que les mulets approvisionnaient en fer et en bois en passant par le col d'Agnès. Les ouvriers des forges étaient une main d'œuvre d'élite, bien mieux payée que les ouvriers agricoles, les brassiers, une sorte d'aristocratie ouvrière. Mais la technologie ayant évolué au XVIIIème siècle, il n'est pas facile de savoir quelle était leur mécanique sous le Roi-Soleil.



Le martinet



**Forge à martinet
Les forges de Pyrène (musée – Ariège)**

La vie culturelle pouvait être ostentatoire, comme en témoignent les décorations des églises, les retables sculptés et les bibliothèques épiscopales de Pamiers ou Saint-Lizier. Toutefois, ces pays n'avaient pas d'imprimerie.

*

Politiquement, la terre et l'industrie se partageaient et se disputaient le pouvoir. Cet antagonisme a si fort marqué les pays d'Ariège, depuis le XVIIIème siècle, que ses effets idéologiques durent encore de nos jours et caractérisent les tempéraments locaux. Si l'Ariège fut et reste un des départements les plus « à gauche » de France, ou en tout cas l'un des moins monarchiste, c'est à ce passé industriel qu'on peut l'attribuer.

Au XVIIIème siècle, le royaume de France était un Etat surtout rural et dominé par les rentiers du sol. Les territoires d'Ariège se partageaient entre des centaines de seigneuries jouissant de droits seigneuriaux. A quoi le fisc royal se

superposait par l'affermage des prélèvements, attribués sur enchères à des « traitants ». Or, ces fermiers fiscaux avaient l'opportunité discrète de détourner partie des redevances fiscales et en tiraient d'énormes fortunes familiales. Les historiens (notamment Daniel Dessert) découvrent avec stupeur les gigantesques prévarications des RICHELIEU, MAZARIN, FOUQUET, SERVIEN, COLBERT, PENNAUTIER (ce dernier financier du canal du Midi), de leurs nombreux courtisans et de bien d'autres privilégiés, par les archives conservées et les châteaux qui en restent. Si d'ailleurs le roi n'a plus réuni les Etats Généraux de 1613 à 1789, ne serait-ce que pour faire contrôler ses finances, on se doute bien qu'il préférerait échapper à la censure démocratique. La Fronde (1648-1652) a sanctionné ces abus géants, mais a perdu militairement la partie. Contre quoi, les peuples d'Ariège sont entrés en résistance durable.

Les grandes abbayes, fortes de leurs possessions et rentes, formaient des puissances extraterritoriales dans la région. Comptez-y Boulbonne, Lézat, Saint-Antonin de Pamiers, Saint-Volusien de Foix, Combelongue ou Sainte-Croix du Volvestre, dont les terres morcelées s'étendaient sur de larges contrées. L'abbaye du Mas d'Azil avait été supprimée par les protestants dès 1560, ses serfs avaient été émancipés et ses moines s'étaient réfugiés à Montbrun-Bocage. D'autre part, les évêques se croyaient tout puissants sur leurs diocèses respectifs, au titre de leurs droits temporels et au nombre des villages qu'ils dominaient. L'appât des rentes attachées aux lieux et dont on publiait le barème attirait les candidats aux abbayes ou aux évêchés, sous le régime dit de la commende ecclésiastique, qui allouait à la Cour du roi, non pas au pape, le droit de nommer opportunément les bons courtisans aux bons postes. La belle voie pour devenir vite riches !

Parmi les grands seigneurs de ces contrées, nommons surtout le marquis d'USSON, qui fut gouverneur du Comté de Foix et dont le château en ruines domine encore la vallée d'Aude ; le seigneur de l'immense palais de LAGARDE ; la famille des LEVIS-MIREPOIX, descendants des Croisés qui dépossédèrent les Cathares ; les FOIX-RABAT, qui essaimèrent sur tout le royaume ; le marquis de BELLISSENS en Sérou ; les vicomtes de Couserans... Il existe aussi de nombreux fortins, mais qui n'abritaient que des soldats de garde et que le cardinal de RICHELIEU a fait abattre après 1630, par exemple le château-fort du Mas d'Azil, la forteresse de Camarade ou la Tour des Hospitaliers à Gabre. Souvent reçus à la Cour, ces grands nobles n'exerçaient qu'une influence restreinte sur nos pays. En fait, le cartel des maîtres des forges, nobles sans doute, mais industriels, commandait le comté de Foix ; cependant que l'évêque de Rieux-Volvestre régents la vallée de l'Arize et l'évêque de Saint-Lizier celle du Salat.

En avance sur son temps, l'Ariège était déjà un pays industriel, pour plusieurs raisons, d'abord parce que les terres fertiles, y étant clairsemées, ne permettaient pas l'érection de puissantes baronnies féodales ; ensuite parce que la paysannerie montagnarde avait besoin de travaux mécaniques pour survivre avec ses piètres récoltes ; surtout parce que les mines de fer y étaient riches et les sources d'énergie, forêts et torrents, abondantes. Les hautes vallées de l'Ariège et du Couserans ont compté jusqu'à 200 moulins. Pamiers, grâce à ses canaux d'eau courante, s'adonnait à la peausserie. Foix exploitait une papeterie. Le pays d'Olmes exportait des peignes de bois et le Mas d'Azil des peignes de corne. Les gentilshommes-verriers utilisaient les sables, les chaux et les bois du Plantaurel, en plantant leurs ateliers entre Baulou et les Comminges. Un peu partout, travaillaient des tisserands à domicile. L'industrie vitivinicole, équipée de pressoirs, de cuves, et de chais, occupait, pense-t-on, un dixième des terroirs, particulièrement à Varilhes ou au Mas d'Azil, et exportait ses vins vers Toulouse ou Bordeaux.



**Le château du marquis de Gudanes à Château-Verdun
Architecte Louis Gaspard de Sales – Première moitié du XVII^{ème} siècle**

La noblesse et les monastères possédaient la plus grande partie des forêts, qui donnaient à l'époque les plus hauts revenus, en fournissant le bois d'œuvre et le charbon de bois, sans besoin de gros investissements. Les maîtres de forges y tenaient forte position. Le haut val d'Ariège était leur. A lui seul, le premier d'entre eux, le marquis de

GUDANES, siégeant à Château-Verdun dans le Vicdessos, possédait 1700 hectares de forêts. Le marquis de BELLISSENS à La Bastide de Sérou tenait et affermait les bois de Cabanères et Mauvezin. Les filles de Fontevrault, ayant pour filiale le couvent de Sainte-Croix, possédaient les immenses forêts du Volvestre méridional. Réduits à leur tenure, les paysans convoitaient ces richesses forestières, qui leur permettaient de mieux vivre, et y oeuvraient clandestinement, quand ils ne pouvaient pas se prévaloir de droits d'usage immémoriaux. La querelle sociale pour la mainmise sur les massifs forestiers durera jusqu'à la « Guerre des Demoiselles », c'est-à-dire jusqu'à 1850.

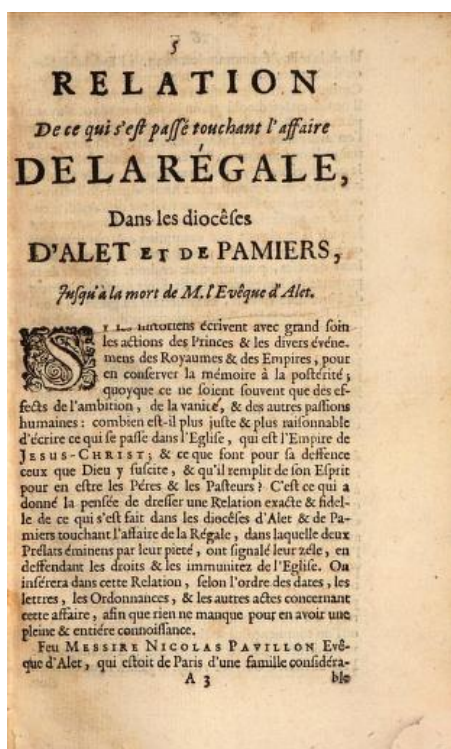
*

La fiscalité était le vice de l'Ancien Régime. Inégale, elle exemptait la noblesse, sauf pour la capitation. Le clergé n'y était pas soumis mais versait au roi le « don gratuit ». Les bourgeois, s'ils acquéraient la noblesse, se dispensaient aussi d'impôt. Au total, la paysannerie supportait l'essentiel de son poids. Or, le prélèvement fiscal était affermé à des traitants qui ne se faisaient pas faute d'en garder le maximum pour rémunérer leur charge.

La stratégie des familles riches était de procurer à leurs héritiers les privilèges qui les combleraient de titres et les affranchiraient de la fiscalité royale. C'est à croire notamment que l'on ait multiplié les diocèses épiscopaux pour y installer les fils de famille. Ainsi nos pays de piémont relevaient de 6 diocèses et 6 évêques pour une population de cent mille âmes, à savoir Alet pour le Donezan, Mirepoix pour le pays d'Olmes, Pamiers pour le Podaguès et l'Arnaguès, Rieux pour le Val d'Arize, Saint-Lizier pour le Couserans et Saint Bertrand de Comminges pour Betchat. Ces sièges étaient à la disposition du roi et de ses ministres. En effet, le concordat de Blois en 1516 (convenu à l'occasion des guerres d'Italie et en échange d'une alliance militaire) avait reconnu à François 1^{er} et au roi de France ses successeurs le droit régalien de nommer directement leurs protégés à la tête des diocèses et même des abbayes, ce qu'on appelait le régime de la commende ecclésiastique. Aux partisans du roi donc, les rentes attachées aux terres et aux legs ; aux chanoines et curés du lieu, la charge réelle des services sacrés, moyennant une petite « portion congrue ». Les somptueux palais épiscopaux de Pamiers, Mirepoix ou Saint-Lizier témoignent de fastes dont on n'a plus l'idée !

Mais le scandale a éclaté dès le XVII^{ème} siècle, au comté de Foix justement. La tradition de l'Eglise, depuis le VI^{ème} siècle, était de sauvegarder les biens du clergé au service principal des pauvres. Citons à ce sujet le professeur américain Peter Brown :

« On voit émerger dans les canons des conciles de la Gaule, aux Ve et VI^{ème} siècles, un discours spécifique qui lie l'intégrité des biens de l'Eglise aux droits perpétuels des pauvres. Ceux qui dépouillaient l'Eglise de ses terres étaient tenus pour des « necatores pauperum », des « assassins des pauvres ». Ils étaient solennellement maudits ». (Peter Brown : A travers un trou d'aiguille- Les Belles Lettres Paris 2016, page 510).



Relation de ce qui s'est passé touchant l'affaire de la régale, dans les diocèses d'Alet et de Pamiers, jusqu'à la mort de M. l'évêque d'Alet
Louis-Paul Du Vaucel - Publication 1681

Or, l'affaire dite de la Régale vit le Roi-Soleil s'en prendre aux deux évêques de Pamiers et d'Alet, messeigneurs de CAULET et du PAVILLON, contre leur mise en défense des droits des pauvres. C'est pourquoi François de CAULET (1610-1680) reste le plus célèbre évêque de nos pays pour son courage et son abnégation au service des humbles. L'évêque « le plus vertueux du royaume », écrira même Pierre BAYLE. Comme LOUIS XIV prétendait s'emparer des bénéfices ecclésiastiques pendant la vacance (soigneusement prolongée) des postes, à la disparition du titulaire, en interprétant extensivement le concordat de Blois, CAULET s'y opposa de toutes ses forces. Mais il fut « lâché » par ses collègues, sauf l'évêque d'Alet. Le pape INNOCENT XI lui rendit ce splendide hommage :



François-Étienne de Caulet par Nicolas Habert

« Nous rendons grâce au Père des miséricordes de ce que dans ce temps difficile, il s'est suscité dans ce royaume un prêtre fidèle qui, au milieu de la consternation générale et du silence, élève sa voix comme une trompette et se dresse comme une muraille pour la maison d'Israël. »

Par mesures de représailles, LOUIS XIV fit saisir tous les biens de l'évêque de CAULET et l'aurait fait incarcérer, si le Père céleste ne l'eut à temps rappelé à Lui. Considéré par les Appaméens comme un saint homme, ses fidèles déchirèrent ses habits à ses obsèques pour en faire des reliques. Le chapitre de Pamiers lui désigna comme successeur le père Jean CARLE. Mais celui-ci, condamné à mort par contumace, dut se cacher toute sa vie, sans que nul ne le trahisse. Il est vrai que ces prêtres ainsi traqués étaient jansénistes, donc adversaires de l'ordre des Jésuites et de l'absolutisme royal.

*

Les historiens s'expliquent mal pourquoi les guerres de religion entre catholiques et protestants, ou subsidiairement jansénistes, furent si terribles. L'Ariège offre à ce sujet capital un témoignage exceptionnel. En bref, disons que la féodalité, notamment ecclésiastique, a pris peur de l'industrie naissante et l'a combattue pendant des siècles. Car les industriels, attirés par les sources d'énergie, échappaient au cadre traditionnel des paroisses et à leurs rites sacrés. Ils rassemblaient des ouvriers séditieux. Leur grande valeur éthique n'était plus l'oisiveté contemplative, mais l'ardeur au travail. A ce propos, relire ERASME ! Il était difficile d'y asseoir la dîme ! Et puis, comment léguerait-on à l'Eglise, non des biens réels, mais un savoir-faire de thermodynamique ou de chimie ? Les huguenots, qu'ils fussent industriels ou bien ouvriers, se rattachaient à cette nouvelle forme d'activités qui les détachait des lieux saints et de la protection ecclésiastique, pour se rendre tributaires des lois de la physique, des cours d'eau et du charbon de bois, en changeant leur conception du monde. Par exemple, nombre de patrons du textile dans les Flandres furent protestants, comme Abraham van ROBAIS d'Abbeville, ou bien jansénistes, comme les industriels de Beauvais. Genève surtout, située hors des royaumes de France ou de Savoie, car ville libre d'Empire, devint la grande cité industrielle des textiles de luxe (grâce aux protestants chassés de Toscane) et de l'horlogerie sophistiquée (grâce aux réformés exilés de Franche-Comté), en même temps que la métropole de la Réforme calviniste, sous le gouvernement des pasteurs, lesquels formèrent les esprits rebelles à l'autocratie (selon la règle du sacerdoce universel), et finalement eurent raison de Versailles, par les puissants leviers de Saint-Gobain et de la banque Thélusson (nommé par NECKER).

*

Une comparaison qu'on puisse donner est la similitude du cas de l'Ariège avec l'histoire de la Suisse. Le pays helvétique a connu deux guerres civiles en 1531 et 1847 (celle du Sonderbund), lesquelles opposèrent, d'une part, les cantons industriels et protestants du piémont rhénan, d'autre part, les cantons ruraux et catholiques des alpages ou des hautes vallées. Mêmes causes, mêmes conditions locales, mêmes effets. Dans nos Pyrénées, le cordon industriel de l'Ariège fit front, pour des siècles, aux terroirs céréaliers ainsi qu'aux estives, avec nombre d'épisodes armés.

Sans doute cette liaison objective entre la matérialité industrielle et la spiritualité religieuse reste-t-elle le plus souvent méconnue, probablement à cause de la rémanence du dualisme aristotélicien ou cartésien, prétendant isoler l'âme du corps, comme le sacré du profane. L'historien Emmanuel Leroy-Ladurie a le premier observé cette corrélation des façons de penser, pour les Cévennes (Paysans de Languedoc) et l'Ardèche (Le Carnaval de Romans). Le tabou est surmonté.

*

On peut ainsi superposer dans toute l'Europe occidentale les cartes de l'industrialisation et du protestantisme. Et y constater que l'Ariège reproduisait en petit le phénomène général. Sans doute, l'édit de Nantes en 1598 décréta-t-il en France une sorte d'armistice entre les fiefs ruraux et les cités industrielles. Puis, tant que COLBERT protégea l'industrie, l'hostilité de l'Eglise et de la Cour resta modérée ; puis, à sa mort, en 1683, les haines se déchaînèrent. Ce furent la révocation de l'Edit de Nantes, la persécution du jansénisme et l'exode des industriels vers les Refuges.

En Ariège, dès le XVI^e siècle, les sites industriels passèrent à la Réforme. Avec la force des ouvriers de la peausserie, Pamiers fut l'une des grandes capitales du protestantisme, jusqu'à l'extermination par les armées de LOUIS XIII. La vallée métallurgique de l'Ariège installa tout un corridor de cités réformées, comprenant Foix et remontant jusqu'aux Cabannes et à Urs. C'est ainsi que Tarascon fut 17 ans sous la gouvernance des huguenots. Puis, vint la répression. La zone du Mas d'Azil, y compris le Carla-le-Comte (ancien nom), peu propice à l'agriculture des champs ou des prés, adopta simultanément l'industrie et la Réforme. Ayant étudié de près l'histoire des gentilshommes-verriers du Plantaurel, calvinistes depuis 1560, j'ai pu observer (à l'instar de Leroy-Ladurie) cette corrélation historique par beaucoup de faits que j'ai rapportés ailleurs. Plus heureuse que Pamiers, la ville du Mas d'Azil a triomphé du siège royal de 1625... Ajoutons à cela que les maîtres des forges, parfois soupçonnés de jansénisme, n'ont pas fait de zèle contre les réformés. En 1760, le marquis de GUDANES savait fermer les yeux et ordonner la retraite de ses hommes quand on lui demandait de sévir contre les cultes du Désert, tenus par les pasteurs de Genève.

Par contraste, les riches terres à blés sont demeurées seigneuriales et catholiques, ainsi la région de Mirepoix, le Terrefort et surtout le Couserans. L'évêque de Saint-Lizier fut, à l'encontre des deux rois HENRI III et IV, le partisan du roi d'Espagne, auquel il voulait donner la couronne de France. Ainsi, Saint-Girons n'a déserté qu'en 1597 la cause de la Sainte -Ligue catholique, bien après le meurtre des GUISE et la conversion du Béarnais en 1593. L'évêque de Rieux-Volvestre, nommé mgr BERTIER, se montra l'adversaire décidé des protestants de son diocèse, après 1685, en achetant les consciences, en ordonnant les cérémonies des conversions forcées et en traquant les mourants pour les convertir « in ultimis ». A la fête de l'Assomption de MARIE, les protestants étaient contraints de pavoiser leurs balcons, sous peine de sanctions graves. Il est vrai que mgr BERTIER écrivait à LOUIS XIV, vers 1695, que les réformés étaient des républicains endurcis et qu'il ne fallait plus escompter les ramener au culte de la Sainte Vierge, ni à la dévotion au roi.



Le Carla-Bayle et ses remparts – Sources photosasiège.com

Le défenseur le plus connu du protestantisme français, avant VOLTAIRE lui-même, fut Pierre BAYLE (1647-1706), fils et frère de pasteurs de Carla-le-Comte (aujourd'hui Carla-Bayle), une cité de taille moyenne, à l'époque peuplée de 2000 habitants, vivant de la vigne et de l'industrie. Le hasard malheureux a voulu que cet ariégeois, forcé par la répression, qu'excitait l'évêque BERTIER, de s'exiler à Genève, Sedan, puis Rotterdam, devint le plus lu des intellectuels français du XVIIème siècle en Europe et l'initiateur du mouvement philosophique des Lumières. Son Dictionnaire historique, imprimé en Hollande, interdit en France, passé en contrebande, brûlé en place publique, est désormais la gloire et l'ornement du musée du Carla-Bayle. La police de LOUIS XIV y incorpora même des informations mensongères pour se donner les moyens de persécuter tel ou tel qu'il lui fallait discréditer.

Depuis des siècles, dès les Cathares dit l'historien Emmanuel Leroy-Ladurie, l'esprit frondeur des Ariégeois est leur caractéristique. BAYLE, ayant gardé l'accent rocailleux du Languedoc, donnait à fond dans la satire subversive, contre les mythes de la Bible ou des Anciens, surtout contre les imposteurs, les faux dévots et les tortionnaires, à la façon doucereuse, si l'on veut, de Molière ou des libertins. Sa dialectique était de mettre en contradiction les théologies, notamment sur les antinomies du Bien et du mal ou du péché originel, pour en discréditer les théocraties et leurs prétentions autoritaires. Parfois il se laissait aller à la grivoiserie : ainsi d'amours légendaires, il osa ces mots : « Abelard s'amusa à tâtonner Héloïse, en lui apprenant le latin ». Voltaire s'en disait choqué ! Mais, d'où ce trait, sinon des gens d'oc ? Moderniste, désintéressé, il détestait les rétrogrades et les cupides. Voici qu'il s'est moqué de Jean RACINE et de Nicolas BOILEAU pour leur courtoisie et leur appât du gain ; mais RACINE en retour l'a qualifié d'« homme affreux ». Au vrai, l'auteur d'Esther et d'Athalie, avide flagorneur de la Maintenon, manquait quelque peu d'humour ! Mais VOLTAIRE a découvert son maître en moquerie chez BAYLE et a porté son esprit ariégeois à la perfection.

« Quant à BAYLE, on sait que c'est un des plus grands hommes que la France ait produits. » (Epître sur l'Envie- 1738)

« Ce serait une grande erreur de penser que je voulusse le rabaisser. On sait assez en France comment je pense sur ce génie facile, sur ce savant universel, sur ce dialecticien aussi profond qu'ingénieur. » (lettre du 21 juin 1739 au marquis d'Argens)

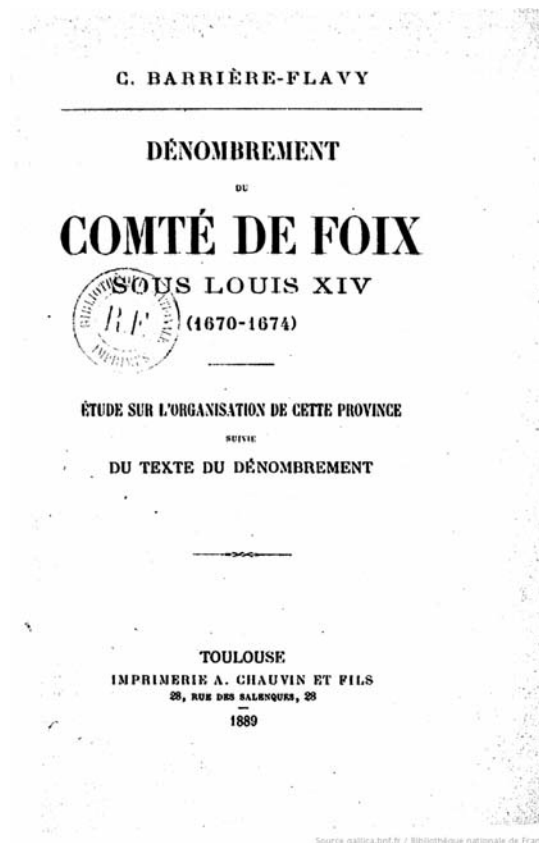
L'Encyclopédie ensuite, sous la signature de Daniel de JAUCOURT, lui-même genevois et calviniste, porta notre BAYLE aux nues :

« Le comté de Foix peut se glorifier d'avoir donné le jour à BAYLE. Il naquit à Carlat (sic) le 8 novembre 1647 et mourut à Rotterdam (sic) la plume à la main le 28 décembre 1706 : son dictionnaire historique est le premier ouvrage de raisonnement en ce genre, où l'on puisse apprendre à penser ; mais il faut abandonner, comme dit M. de VOLTAIRE, les articles de ce vaste recueil qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois du génie de BAYLE, d'un lecteur grave et de la postérité ». (L'encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts ou des Métiers- 1757, tome VII).

*

Exilé toute sa vie, sous peine de mort comme hérétique et relaps, ayant abjuré deux fois en sens inverses, BAYLE n'a jamais perdu la nostalgie de sa belle Ariège qu'il ne devait jamais plus revoir. Sa longue correspondance avec sa famille du Carla nous redonne l'acuité de son amour filial ou fraternel et de ses regrets de n'avoir jamais revu sa mère, ni son père. Son frère, aussi pasteur du Carla, périt de persécution au château Trompette de Bordeaux, sans doute par vengeance contre son œuvre immortelle. Dans son Dictionnaire, Pierre BAYLE évoque la rivière d'Ariège, si caressante à sa mémoire ; dans ses lettres, il évoque ses travaux aux vignes du Terrefort et ses excursions par-dessus le Plantaurel. Mais faute d'occasions, il n'a jamais pu aller au Mas d'Azil !

Quant à moi, bien plus heureux que lui, j'ai ma maison de famille, construite en 1686 sur les crêtes du Plantaurel, je vis sous la République et je rends encore hommage à son génie constructeur.



Bibliographie sommaire :

- Voltaire : Le Siècle de Louis XIV – Classiques Garnier 1947.
- Marcel Boussioux : Histoire de l'Ariège- Lacour 1999
- Société historique et archéologique de la Basse-Ariège : septième centenaire du diocèse de Pamiers (1295-1995) ; actes du colloque de 1995.
- Fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne : actes du 51^{ème} congrès, tenu à Saint-Girons en 1998.
- Histoire de Foix et de la Haute –Ariège- Editions Privat 1996, sous la direction de Claudine Pailhès.
- Alice Wemyss : les Protestants du Mas d'Azil- Privat 1956.
- Simone Henry : Comminges et Couserans Privat 1985.